

# Vers une Stratégie globale pour la Biodiversité en PACA

Annabelle Jaeger, Conseillère régionale déléguée à la Biodiversité  
24 novembre 2011





## Éléments de contexte

- Le constat : au rythme actuel, on estime que plus de la moitié des espèces aura disparu avant le milieu du XXI<sup>o</sup>s
- **Déclin alarmant de plantes, de mollusques et de populations de poissons\* d'eau douce en Europe:** une grande proportion entrent désormais dans la catégorie des espèces menacées de la liste rouge européenne qui fait partie de la liste rouge des espèces menacées de l'UICN™.
- \* 37 % des poissons d'eau douce sont à présent menacés.
- quelques bonnes nouvelles: l'évaluation souligne le succès des mesures de conservation bien conçues.

Commission Européenne – 22 nov 2011





## Pourquoi la Région PACA doit-elle s'impliquer?

Une biodiversité exceptionnelle (tant remarquable qu'ordinaire) et une pression sur celle-ci tout autant exceptionnelle

- essor démographique
- artificialisation des sols et fragmentation des habitats
- déprise agricole et prix des terres
- artificialisation des lagunes et zones humides
- contamination chimique des milieux
- changement climatique
- espèces invasives

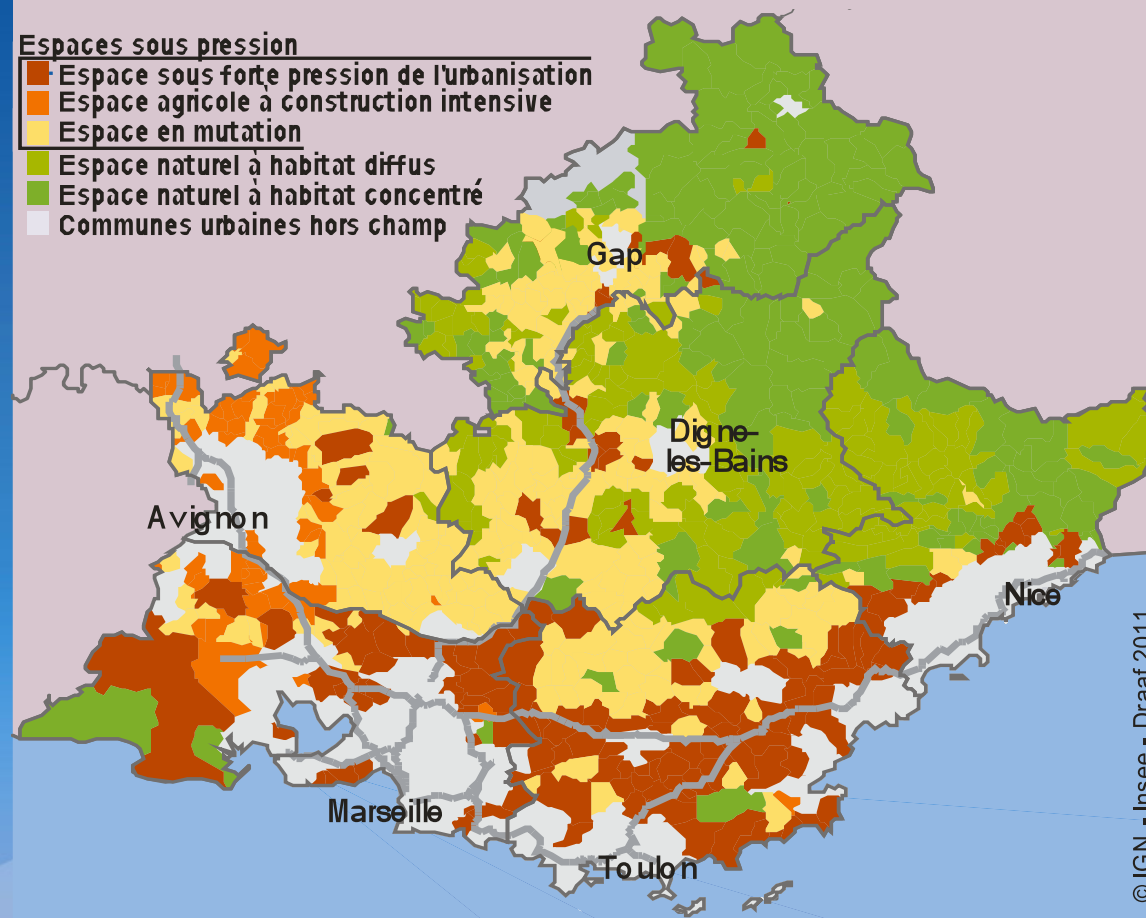
>> une responsabilité particulière

## Cinq groupes de communes plus ou moins exposées aux conflits d'usage du sol

Typologie des communes rurales, périurbaines et urbaines à faible densité de population selon les dynamiques démographiques et d'occupation des sols

### Espaces sous pression

- Espace sous forte pression de l'urbanisation
- Espace agricole à construction intensive
- Espace en mutation
- Espace naturel à habitat diffus
- Espace naturel à habitat concentré
- Communes urbaines hors champ



© IGN - Insee - Draaf 2011

Sources : Agreste (Recensement agricole 2000), Insee, Ccsol, Sitadel

Provence-Alpes-Côte d'Azur, notre région



# Une forte représentation des espaces protégés

GAP ANALYSIS EN REGION PACA - 2007

Protections contractuelles,  
réglementaires et foncières,  
et enjeux de déprise agricole

## Légende

Protections réglementaires et foncières



Protections contractuelles



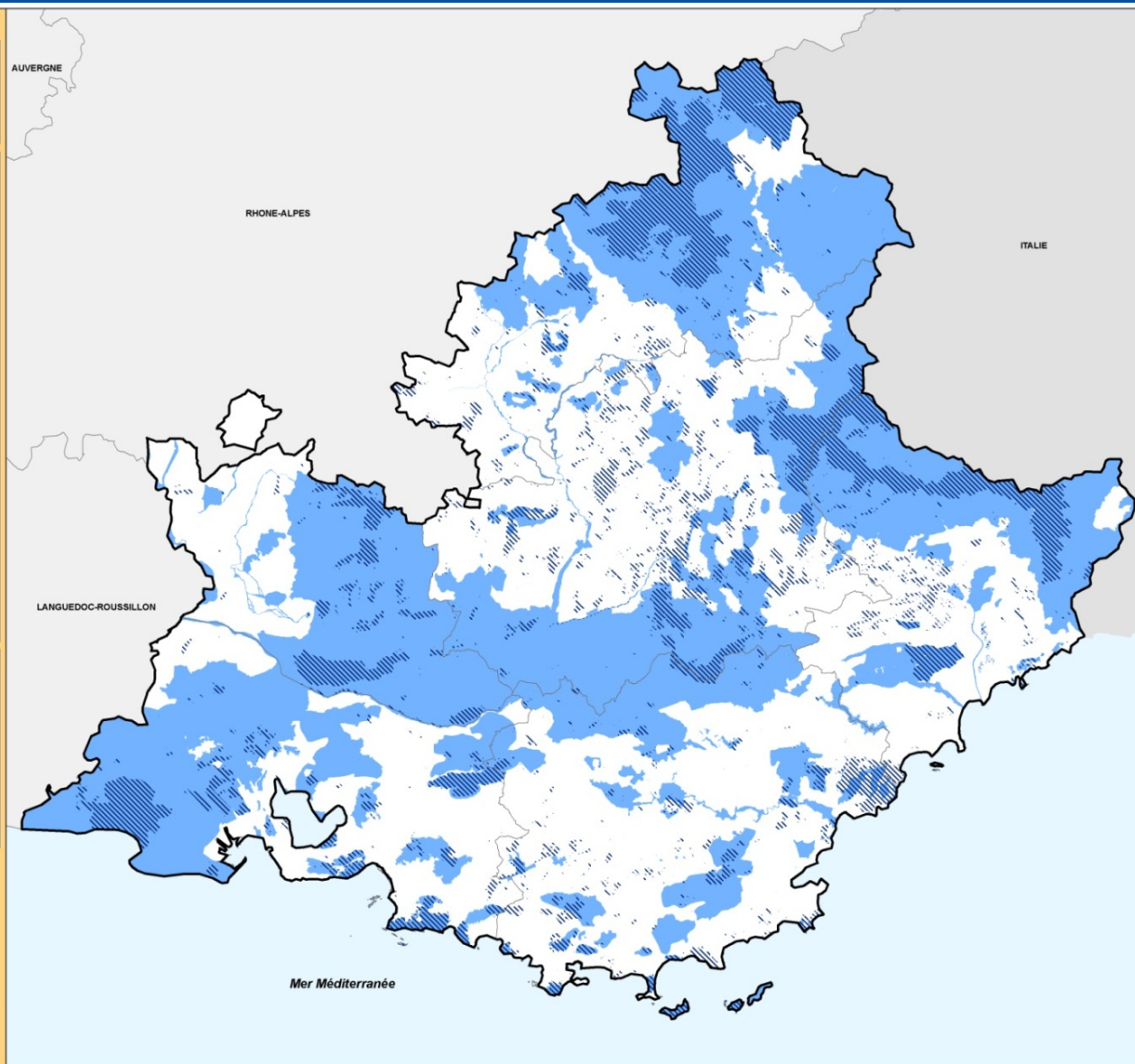
\* Cet indice est fonction de la menace liée à la déprise agricole subie par les territoires, ainsi que de la richesse biologique des espaces. Il fait ainsi ressortir les espaces les plus riches et les plus menacés.



Source des données : DIREN PACA / CBN Porquerolles 2004  
CRIGE PACA 2006 - CEREGE 2000

Fonds de carte :  
BD CARTO © - v2004 © IGN / PFAR CRIGE 2000

Réalisation : ARPE PACA / CNRS-CEFE - Août 2007  
Référence : Gap\_agri.mxd





## Pourquoi la Région doit-elle s'impliquer?

- Elle dispose de compétences et atouts...
  - 5 PNR
  - 4 RNR
  - l'ARPE
  - Agenda 21, SRADT, SOURCE, ...
  - Co-pilotage du SRCE...
- Partenaires de nombreux acteurs :
  - 3 Parcs Nationaux
  - Conservatoires botaniques et CEEP
  - 3 Réserves nationales
  - Associations de protection de la nature



## Une nouvelle ambition en faveur de la biodiversité

### Délibération cadre du CR PACA en décembre 2010

La Région affirme

- que la biodiversité est un moteur de la qualité de vie et de l'attractivité sociale, culturelle et économique du territoire régional ;
- qu'elle entend prendre une part active dans la préservation et le développement de cet atout essentiel ;
- qu'elle souhaite mettre la biodiversité au cœur de ses politiques générales et sectorielles ;
- qu'une telle démarche doit se conduire dans une relation de concertation, de partenariat avec l'ensemble des acteurs.





## Autour de 5 piliers

L'élaboration de la Stratégie s'articulera autour des 5 piliers adoptés par la Région :

- Parfaire la connaissance
- Protéger et valoriser la biodiversité et les paysages
- Intégrer la biodiversité dans les politiques sectorielles régionales
- Favoriser une dynamique régionale en faveur de la biodiversité
- Mobiliser les acteurs

## La démarche en cours

↳ **Un diagnostic du territoire sur la base d'un état des lieux multidimensionnel, élaboré de façon participative :**

- de la biodiversité régionale,
- de la connaissance,
- des relations homme/nature,
- des politiques, dispositifs et actions de protection et de gestion,

**Un Bilan (analyse atouts/faiblesses)**

**Une vision commune des enjeux du territoire précisée dans des ateliers territoriaux**

↳ **Un séminaire de partage du diagnostic**



## La démarche

### ↳ Un cadre commun d'intervention

- Définir les orientations stratégiques du territoire pour la préservation de la biodiversité
- autour des 5 piliers adoptés par la Région dans sa délibération

### ↳ Les chantiers stratégiques

Décliner le cadre commun d'intervention sous forme d'un ensemble structuré de mesures et d'actions entièrement co-construites par les acteurs concernés, y compris l'organisation de la mise en œuvre entre toutes les parties prenantes et au sein de la Région





## Une mise en œuvre dès 2011

- Contrats de Parcs et chantiers des nouveaux PNR
- Nouvelles RNR
- **Saisine du CESERE sur biodiversité et politiques sectorielles**
- **Observatoire de la Biodiversité** piloté par l'ARPE
- Etude sur la mise en place d'un **réseau régional sur les ressources génétiques** liées à l'agriculture (connaissance, conservation, valorisation) : délégation à l'alimentation de qualité, Marie Tarbouriech



**Poissons  
Migrateurs**

en Rhône-Méditerranée

24 et 25 novembre 2011  
Espace confluence

**MRM**

**MRM**

# L'eau, Au cœur de la Biodiversité

Provence-Alpes-Côte d'Azur, *notre région*





## L'eau facteur de biodiversité : un constat déjà ancien, des actions en cours

La Région mène **une politique environnementale volontariste** forte dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques en appui aux collectivités gestionnaires de ces milieux naturels et aux collectivités locales dans le domaine de l'assainissement.

Cette politique se décline dans des actions de **connaissance et restauration des milieux et de lutte contre les espèces invasives** dans le cadre de politiques contractuelles (contrats de milieux) ou conventionnelles (accord cadre avec les fédérations de pêche et MRM, convention cadre avec la Tour du Valat).



## L'eau facteur de biodiversité : un constat déjà ancien, des actions en cours

- ✓ 19 contrats de rivière signés : 13 M€ d'engagement dans les volets B1 (restauration des milieux). 13 autres contrats sont en cours de réalisation
- ✓ 113 actions aidées dans le cadre de la convention cadre avec la pêche associative depuis 2004, pour plus d'1,5 M€ d'aides, dont 610.00 € en faveur du plan migrateurs.
- ✓ Un engagement de 5 M€ dans le volet qualité, ressource et biodiversité du plan Rhône (restauration des vieux Rhône, actions en faveur de la continuité écologique, lutte contre les invasives,...)
- ✓ Près de 30 actions en faveur de la connaissance ou de la restauration de zones humides, pour un engagement financier de 420 000 €.



## Les milieux aquatiques au cœur de la stratégie globale pour la biodiversité. Les enjeux à venir

- ✓ La connaissance des milieux aquatiques méditerranéens et des zones humides, leur richesse écologique et leur sensibilité aux fortes pressions qui pèsent sur eux dans un contexte de changement climatique.
- ✓ La valorisation et la reconnaissance sociétale des zones humides, leur intégration dans les démarches d'aménagement du territoire et de politique foncière.
- ✓ L'animation et la coordination transversale des démarches territoriales de gestion de l'eau et d'aménagement du territoire pour articuler les différents projets et les différentes échelles.



## Les milieux aquatiques au cœur de la stratégie globale pour la biodiversité. Les enjeux à venir

- ✓ Le volet « trame bleue » du SRCE : quand les démarches de gestion territoriale de l'eau rencontrent l'aménagement du territoire pour la préservation de la biodiversité .
- ✓ Le développement d'un axe fort de travail autour du volet de la biodiversité dans l'outil régional de concertation et de gouvernance : le SOURSE.
- ✓ La construction partenariale d'un plan régional en faveur des milieux aquatiques et des zones humides qui constitue l'articulation entre les démarches du SDAGE à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée et les réalités locales des territoires de bassin versant et de développement territorial.

# Quelle gouvernance ?





## Quelle gouvernance?

### Souhait d'une Co-construction et d'une gouvernance partagée

- Premières étapes en concertation avec les acteurs de la biodiversité
  - La suite avec les parties prenantes dans le cadre d'un Comité collégial
  - L'Etat et la Région sont chargés d'élaborer le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)
- >> Décision de créer un seul Comité régional :  
**le COMITE REGIONAL BIODIVERSITE**



## Quelle gouvernance?

### Principales missions du Comité régional

Lieu d'information, d'échange et de consultation sur les continuités écologiques

**Consultation possible sur tous les sujets relatifs à la SNB ou aux stratégies régionales ou locales de la biodiversité**

Information sur les travaux scientifiques menés sur les continuités écologiques au sein de la région ou des régions voisines



## A la croisée d'autres démarches

- SRADT
- SRCE et SCAP
- Source : plan de restauration des milieux aquatiques et zones humides
- Stratégie régionale de la Mer et du littoral
- et chaque politique sectorielle de la Région...



## Agenda Stratégie globale pour la biodiversité

- Hiver 2011/2012 : organisation d'ateliers diagnostic dans les 6 départements
- Début février 2012 : Séminaire de diagnostic partagé
- Printemps 2012 : Chantiers stratégiques
- Finalisation de la Stratégie : été 2012
- Septembre 2012 : 2<sup>èmes</sup> assises régionales





## Agenda Source

Lancé en 2009, 3 phases :

- Un diagnostic partagé,
- une phase prospective à l'horizon 2030,
- des recommandations :

**>> Un forum plénier le 12 décembre 2011 :**  
présentation des principes de cette démarche et  
débat des leviers stratégiques pour une gestion  
solidaire et durable de l'eau.

**>> Etats Généraux sur l'Eau** en février 2012 dans  
le cadre de l'année régionale de l'eau

**>> Forum Mondial de l'Eau** de mars 2012.



Merci de votre attention

